

acheter encore trois bouteilles, et elle n'a pas discontinué d'en prendre jusqu'aujourd'hui, quoiqu'elle se trouve maintenant si parfaitement bien, que son état n'en requiert pas un plus long usage. Elle est persuadée que votre excellente préparation lui a sauvé la vie.

Je suis, etc., JOSEPH C. PAULDING.

Je connais très bien la famille de M. J. C. Paulding et je sais que Madame Paulding a été tourmentée par des souffrances d'esprit et de corps pendant plusieurs années, et qu'elle se porte bien maintenant grâce à la médecine du Dr. Halsey.

A. L. BARNES, D. D.

DÉBILITÉ COMPLETE, MAIGREUR, CONSUMPTION DU CORPS.

Ces infirmités sont quelques fois caractérisées par un affaiblissement, et un entier épuisement de forces après un exercice, sans que l'appétit diminue. Chez d'autres individus, elles s'annoncent par un abattement et une lassitude temporaire, par la pâleur et l'altération du visage, par une respiration difficile, etc. D'autres cas présentent alternativement de la constipation et du relâchement.

Beaucoup de malheureux atteints de ces fâcheuses maladies doivent leur guérison au vin des bois. Pendant les derniers mois, nous avons eu l'occasion d'en constater plus de mille applications par des personnes atteintes de ce genre de débilité. Chacune a recouvré la santé par l'usage qu'il a fait de cette médecine, comme nous l'avons vu ensuite. Plusieurs étaient atteints de palpitation de cœur, de dépression d'esprit et d'une grande débilité. Les personnes faibles de cette catégorie sont plus sujettes à succomber (si elles sont atteintes sévèrement) par ce que leur corps ne peut supporter toute la force de la maladie.

INFIRMITÉS PRINTANIÈRES.

Au commencement des chaleurs plusieurs personnes sont atteintes de maux de tête, d'une faiblesse fébrile, et de manque d'appétit. Pendant l'hiver le sang se coagule et se charge de matières impures. La poitrine est surchargée de bile; les pores de la peau se rétrécissent, et tous ces accidents donnent cours aux infirmités susmentionnées. La transition du froid au chaud exige un changement parallèle dans les fluides du corps et une libre exhalation par les pores. Le Vin et les Pilules du Dr. Halsey rendent la nature capable de résister aux vicissitudes de saison. Une ou deux doses de Pilules et l'emploi d'une seule bouteille guérissent ces infirmités, et donnent encore au système la force de résister à l'invasion de la maladie pendant l'été, et les temps insalubres.

DIPEPSIE.

Il est un grand nombre de personnes atteintes de cette maladie allégeante; et plusieurs ignorent sans doute la nature du mal qui les accable. On peut le reconnaître cependant à quelqu'un des symptômes suivants: régurgitation d'estomac, débilité nerveuse, dépression d'esprit, oppression hémorrhagique après les repas, pesanteur sur l'estomac, indigestion, maux de tête, indigestion, constipation, brûlures de cœur, langue chargée, flatulents, éruption de boutons froids, et quelquefois insomnie.

Les malades atteints de dyspepsie sont très à plaindre et plus en difficulté de traitement, plus la cure devient difficile. Nous avons des certificats qui prouvent quelle a été l'efficacité du Vin des Bois dans de certaines cas de cette maladie.

FIEVRE TREMBLANTE OU FRISON.

Ces maladies sont trop communes pour qu'il soit nécessaire de les décrire; elles sont causées par les exhalaisons miasmiques des marais, par les matières végétales en putréfaction dans les nouveaux pays, par le voisinage de régions fœtales et marécageuses.

Lorsque nous fîmes connaître au public pour la première fois le Vin des Bois, nous n'eûmes pas d'abord la prétention d'en étendre l'usage à ce genre de maladie. Mais depuis nous avons été témoins oculaires de la cure opérée dans des accès de fièvre aussi violentes qu'on puisse voir. Pendant le règne de la fièvre dans le New-Jersey, il se passa à peine un jour qui ne nous ait donné des preuves nouvelles de la valeur de ce médicament dans ces maladies, et, autant que nous avons pu l'apprendre, il n'a jamais manqué de faire cesser les accès, ni de rendre la santé au patient.

JAUNISSE.

Cette maladie est causée par l'obstruction des conduits de la bile, ce qui force la bile à se mêler avec le sang, et donne ainsi une teinte jaune à tout le système, au point que dans le fort de la maladie, la saignée est jaune et amère, l'urine fortement colorée, la peau jaune d'abord finit par devenir presque noir. Dès le commencement de la maladie, le malade ressent de l'engourdissement, il est oppressé et constipé, il manque d'appétit, et une teinte jaune se fait remarquer sur le blanc des yeux. Nous avons plusieurs preuves de guérison opérée par les Pilules et le Vin des Bois dans les cas les plus graves de cette maladie. Vin des Bois, 1 Piastre la bouteille; — Pilules 30 sous la boîte.

Agents à Montréal: DR. PICAULT, W. LYMAN Co. JOHN KINAN et P. NOURRIE Trois-Rivières. Québec J. MUSSON. Dr. MOREAU St. Jean.

ÉCOLE DU MONT-PLAISANT, FRANÇAISE ET ANGLAISE tenue par J. G. SMITH, Rue d'Aiguillon, faubourg St. Jean, en haut de l'Église - Québec, 7 mai 1849.

Avis à ceux qui doutent. ANALYSE des eaux des sources de Plantagenet.

Table listing mineral sources and their chemical composition: Chlorure de sodium, Chlorure de potassium, Chlorure de calcium, etc.

La pesanteur spécifique de l'eau est 1006,377. Contenant eau pure 1000. Comme je n'ai pas recueilli l'eau à la source, je ne puis déterminer la quantité d'acide carbonique qu'elle contient, mais cette quantité paraît être considérable.

T. S. HUNT, Chimiste de la Commission Géologique. Bureau de l'Imp. Génl., Montréal, 5 avril 1849.

Il est impossible de publier tous les certificats donnés à Montréal, depuis quelque temps, au propriétaire des Sources de Plantagenet. On publie seulement ceux dont les noms sont les plus connus.

En buvant de l'eau de Plantagenet le public n'a rien à craindre du choléra.

CERTIFICATS DES MÉDECINS DE MONTRÉAL. Montréal, 17 avril 1849.

L'analyse des eaux de Plantagenet n'ayant été faite que par M. Hunt chimiste de la Commission Géologique, je considère que l'eau présente une combinaison et un agent médicamenteux qui la rend admirablement propre à la recommander contre plusieurs maladies.

A. HALL, M. D. Professeur de chimie, Collège McGill. Depuis que j'ai vu l'analyse de l'eau minérale de Plantagenet faite par M. Hunt je l'ai considérée comme un agent médicamenteux précieux et l'ai recommandée dans un grand nombre de cas où je pensais que les principes salins et autres ingrédients qu'elle contient, seraient utiles à mes malades.

M. McCALLOCH, M. D. Professeur d'accouchement etc à l'université du collège McGill. Montréal, le 5 avril 1849.

Le propriétaire de sources salines de Plantagenet, M. Chs. LaRoche m'a demandé mon opinion sur l'efficacité de cette eau. Je l'ai récemment employée dans des cas chroniques de dyspepsie avec un avantage décisif. J'ai trouvé qu'elle augmentait l'appétit et agissait doucement comme laxatif.

Montréal, 29 avril 1849. Monsieur - Vous m'avez témoigné le désir d'avoir mon attestation sur les vertus médicinales de l'Eau de Plantagenet, je me rends bien volontiers à votre demande et suis heureux de vous exprimer la confiance que j'ai en l'efficacité et l'influence heureuse qu'elle détermine sur l'issue de plusieurs maladies obscures, contre lesquelles la thérapeutique la plus rationnelle a échoué.

Les différents éléments salins qui rentrent dans la composition de cette eau, sont de nature à m'autoriser, à la recommander spécialement dans les rhumatismes, les affections scrofuleuses profondes et constitutionnelles; les tumeurs blanches, les névralgies et plus particulièrement la sciaticque.

Les personnes chez lesquelles les fonctions de l'estomac ont été perverties par suite de l'usage immodéré de boissons alcooliques, y trouveront un excellent remède, bien propre à rétablir le ton de cet organe et l'harmonie des fonctions de l'économie en général.

Monsieur - Les nombreux certificats que vous avez reçus des plus éminents Médecins du pays me dispensent de faire l'éloge de votre Eau minérale. J'ajouterai seulement que toutes les personnes qui en ont acheté à ma Pharmacie et qui en ont fait usage s'accordent à reconnaître leur effet salutaire et le recommandent à tous leurs amis. J'ai l'honneur de vous saluer.

P. E. PICAULT, M. D. Dupuis, 17 Avril 1849.

Mon cher ami - En remerciement des eaux minérales de Plantagenet, que vous avez eue la bonté de m'envoyer, et dont j'ai fait l'essai dans plusieurs cas de dyspepsie, et rhumatisme etc., je suis heureux de pouvoir vous dire, que ces eaux sont un bienfait à la nature, et qu'elles doivent être recommandées à mes Habitants des Campagnes surtout, comme remède avantageux et à bon marché.

J'ai conseillé à des femmes enceintes, sujettes à la constipation d'en faire usage, et elles se sont trouvées très bien. Elles ont aussi servi deux dames sujettes aux fleurs blanches qui en ont fait usage sur ma recommandation.

Je ne doute pas que dans le choléra, d'après l'analyse qui vient d'être faite par T. S. Hunt, Chimiste, qu'elles soient très utiles, surtout si on a le soin de s'en servir comme préservatif, et de se purger d'avance avec ces eaux.

L. H. MASSON, M. D. 27 mai, 1849. J'ai recommandé à plusieurs de mes patients de faire usage des Eaux des Sources de Plantagenet, et ils en ont été invariablement bien trouvés; répondant à l'action de l'estomac, excitant l'appétit, agissant légèrement mais efficacement sur les poulmones et les intestins, spécialement sur ces derniers. Les invalides s'y attachent beaucoup.

Monsieur - La Roche m'ayant soumis l'analyse des Eaux de Plantagenet faite par T. S. Hunt, chimiste, et me demandant mon opinion, je dirai que la proportion et la combinaison des ingrédients qui entrent dans leur composition, doivent admirablement les adapter au traitement de la goutte, de la gravelle, des rhumatismes, de quelques maladies du foie, de la dyspepsie, de l'hydropisie, et de toutes les espèces de scrofules, excepté la constipation.

Quand à son usage dans le choléra dont M. L. a quelques certificats importants et respectables, il est digne de remarque que le traitement salin du choléra acquiert beaucoup de faveur en Europe, des statistiques semblent prouver sa supériorité. Si tel est le cas, nous avons dans les Eaux de Plantagenet, une excellente combinaison des maux de la nature.

S. C. SEWELL, M. D. Professeur de matière médicale au Collège McGill. Montréal, 29 mars 1849.

Pour répondre au désir que vos m'avez témoigné de connaître mon opinion sur les effets et l'utilité des Eaux de Plantagenet, j'en disais pas à dire que d'après l'analyse qui en a été faite par M. T. S. Hunt chimiste de la Commission Géologique, et à raison de leurs propriétés toniques, altérantes, diurétiques et purgatives qui résultent de leurs parties constituantes, elles doivent être recommandées, avant le mode d'administration, dans le traitement du rhumatisme, de la goutte, de certaines dyspepsies et affections du foie, des scrofules, des hypopies et de plusieurs autres maladies, lorsqu'elles seront employées d'une manière judicieuse. Des médicaments de cette nature sont de beaucoup préférables, selon moi, à une foule d'autres, qui nous viennent de partout, dont la composition et conséquemment les propriétés ne sont point connues, et qu'on se fait pas scrupule, cependant, de recommander, sans discernement, dans la cure de toutes les maladies.

Le témoignage qu'on a donné en faveur des Eaux contre le choléra me paraît mériter l'attention. Cette médication offre beaucoup d'analogie avec celle préconisée en 1832 par le Dr. Stevens et l'une des plus fécondes en résultats satisfaisants. Votre, etc., J. G. HIBAUD, M. D. Prof. d'Anatomie, Ec de Méd. de Montréal. 31 mars 1849.

Ayant examiné l'analyse faite par T. S. Hunt, chimiste, des Eaux minérales des Sources de Plantagenet, je dois à la justice de dire que, d'après leur composition, elles peuvent être employées avec avantage dans la dyspepsie, le rhumatisme les maladies nerveuses, les fièvres bilieuses, l'hydropisie, les hémorrhoides, la constipation, le scorbut, les écoulements, etc., etc. Plusieurs de mes malades à qui je les ai recommandés pour la diarrhée et la dysenterie, en ont retiré un avantage bien marqué. Je ne doute pas qu'elles puissent être utiles dans le choléra surtout, si on l'emploie comme préservatif en se purgeant d'avance et dans le début de la maladie.

D'après l'analyse des sources de Plantagenet par T. Hunt, l'Eau de Plantagenet paraît bien adaptée comme étant idéal contre le plus grand nombre de ces maladies chroniques et de ces dérangements dans lesquels les parties salines du sang sont ou diminuées de quantité ou détériorées dans leur qualité, contenant les plus importantes de ces substances combinées par la nature ou en forme soluble à prendre. Et pour la même raison elle paraît bien adaptée pour neutraliser les effets pernicieux des poisons contagieux et miasmiques par le sang et en conséquence elle sera vraisemblablement utile durant l'existence de fièvres épidémiques et contagieuses, l'indolence et de l'écholéra. Quant aux propriétés médicinales de l'Eau de Plantagenet dans la dernière de ces maladies, on a déjà le témoignage de l'expérience.

de Plantagenet, par M. Hunt, Chimiste, je crois devoir dire, sur votre demande: que les Chlorures et les Carbonates alcalins, le Carbonate de fer, les Iodures et les bromures de magnésie contenus dans ces eaux les rendent recommandables surtout dans certains cas de dyspepsie, pour combattre la constipation qui survient dans cette affection; je crois que l'on peut employer ces eaux minérales dans certains cas d'embarras gastriques, et ainsi que dans certaines maladies chroniques de la peau. Je suis monsieur Votre etc. J. EMERY CODERRE.

D'après l'analyse de l'Eau de Plantagenet faite par T. S. Hunt, chimiste, je me sens très favorablement disposé à en recommander l'usage dans la dyspepsie, la goutte, les affections des reins et aussi dans le rhumatisme chronique. Comme je n'ai encore fait qu'un petit nombre d'essais sur ces effets, je ne puis ajouter d'autre témoignage de mon expérience que celui de son efficacité comme laxatif agréable et diurétique, et je considère qu'elle mérite bien l'attention du public.

J. S. CRAWFORD, M. D. Professeur de clinique médicale et chirurgicale au collège McGill. Montréal, 13 avril 1849.

Il n'y a que quelques semaines depuis la publication de l'analyse de l'Eau de Plantagenet, que mon attention a été attirée spécialement sur l'Eau minérale de Plantagenet, je n'ai encore eu l'occasion d'expérimenter son efficacité que dans quelques cas de souffrances dyspeptiques, mais je n'ai aucun doute, la combinaison d'après les principes médicamenteux précieux qui entrent dans sa composition qu'elle deviendra un des remèdes les plus efficaces contre beaucoup de maladies de l'estomac et spécialement des intestins surtout accompagnées d'un excès d'acidités dans ces organes. Dans quelques unes des formes les plus communes de maladie épileptiques, dans la goutte, le rhumatisme et dans le plus grand nombre de maladies de faiblesse demandant un traitement légèrement stimulant et relaxatif.

GEO. W. CAMPBELL, M. D. Professeur de chirurgie au collège McGill. Petite rue St. Jacques 23 avril 1849.

D'après l'analyse de l'Eau de Plantagenet faite par T. S. Hunt, je n'ai aucun doute, qu'on la trouve très utile dans les maladies rhumatismales, goutteuses et dyspeptiques, mais comme je ne l'ai pas encore prescrite je ne puis parler par expérience personnelle de ses propriétés médicinales.

B. L. MACDONALD, M. D. Professeur de médecine au Collège McGill. Montréal, 10 Avril 1849.

Monsieur, l'analyse de l'Eau de Plantagenet, fournie par T. S. Hunt, la recommande aux membres de la profession Médicale comme un bon auxiliaire dans certains cas de dérangement des organes digestifs et assimilateurs, dans quelques cas de Dyspepsie, de Gouttes et de Rhumatisme, dans certains affections de cœur, du foie, des reins, de l'Eau et dans des formes spéciales de scrophules ou gravelles.

J'ai prescrit l'Eau pendant le mois dans une des salles cliniques de l'Hôpital Général de Montréal. Je ne suis pas encore préparé à offrir quelque évaluation sur son utilité dans les maladies contre lesquelles j'ai employé l'Eau.

Je suis votre etc. FRANCIS BADGLY, M. D. Professeur de Médecine Clinique à l'Hôpital Général. Montréal, 23 avril 1849.

AUTRES CERTIFICATS.

Je suis prêt à déclarer sous serment que j'ai en une jambe et un pied enflés qui m'ont fait cruellement souffrir pendant plus de trente ans, et qu'ils ne cessent d'être enflés depuis que j'ai employé l'Eau de Plantagenet, je suis maintenant parfaitement guéri. C'est pourquoi je recommande à tous ceux atteints de maladie semblable de boire de ces eaux fameuses.

DAME JULIE GELINEAU. Rigaud, 15 sept. 1848.

Je certifie que pendant 2 à 4 ans, j'ai eu une douleur aiguë dans le côté et que j'ai eu vain essayé différents remèdes. Depuis 3 à 4 semaines, je me suis mis à boire l'Eau des sources de Plantagenet et depuis je suis parfaitement bien.

DANIEL ALLEGAV. Depuis huit mois je craignais le sang, depuis huit jours que je bois de l'Eau minérale de Plantagenet je suis mieux, et mes forces sont doubles de ce qu'elles étaient.

AUGUSTIN LAFAMME. Montréal, 15 août 1848.

Guérison Extraordinaire - Je certifie que mon épouse, depuis trois années, a été bien malade, et d'une maladie bien grave, et elle a fait usage de beaucoup de remèdes qui ne lui ont rien fait, mais depuis qu'elle boit de cette fameuse Eau des sources minérales de Plantagenet, elle est parfaitement bien.

H. LAURIN. Montréal, 4 sept. 1848.

Je disai sous serment que quand je buis de l'Eau de l'Eau de la source minérale de Plantagenet à présent sous le contrôle de M. Charles LaRoche, je suis incapable de vaquer à mes affaires et lorsque j'en bois je me porte bien.

PAUL SABOURIN. Plantagenet 8 août 1848.

C'est avec beaucoup de plaisir que j'attire l'attention publique sur les Eaux minérales de Plantagenet. Je n'hésite pas à dire qu'elles possèdent toutes des qualités égales si non supérieures à toutes les autres eaux de la Province. En ayant fait usage moi-même, il est de mon devoir de rendre mon faible témoignage en leur faveur et de le joindre à ceux qui ont déjà été donnés. Le goût de ces Eaux est agréable et leur effet est salutaire.

L. H. MASSON, M. D. North Lancaster, 25 juillet, 1848.

Je soussigné, certifie que plusieurs personnes, à ma connaissance, ayant fait usage de l'Eau de la source minérale de Plantagenet, s'en sont bien trouvées et surtout ont éprouvé de grands soulagements dans les cas de rhumatisme.

DR. M. P. LEDUC. Je certifie que ma femme, trois de mes enfants et moi, tous bien malades du typhus, les docteurs nous avaient condamnés. Nous avons envoyé chercher de l'Eau de la source de Plantagenet, et nous avons recouvré la santé, avec la grâce de Dieu.

LS. THOMAS. Petite Nation, 21 juillet, 1848.

J'éprouve un grand plaisir à appeler l'attention publique sur les Eaux minérales de Plantagenet, dont les excellentes qualités pour restaurer le système et lui donner la force, ne sont surpassées par aucun en cette province. Je dis ceci en connaissance de cause, ayant bu de presque toutes les autres sources du pays. Que ceux qui sont atteints de maux de tête, absence d'appétit, etc., essayent ces eaux et leur succès est assuré.

H. J. HARKIN. Montréal, 9 septembre 1848.

AGENTS POUR MONTRÉAL, DR. PICAULT. Au coin des rues Notre-Dame et Bonsecours. HOTEL QUEBEC, Rue St. Paul. Brault & Lafontaine, Place d'Armes.

QUÉBEC.—Dépot Rue Sous le Fort, (L'escalier) Basse-Ville. MARTYR RAY, Agent.

Digne d'attention.

Vous voulez conserver votre santé, citoyens de Québec?

Vous voulez vous tenir en garde contre la maladie qui est attendue dans le pays?

ÉTAITES comme les citoyens de Montréal, buvez de l'Eau de Plantagenet. Vous verrez par les nombreux certificats des premiers médecins de Montréal, qui est abondamment en usage de faire usage de cette Eau dans ce pays. Il s'en est vendu dans les trois derniers mois depuis le 3 mai au 18 Juin, 11,500 gallons. Aussi les noms de 45 médecins s'accroissent à l'état de salubrité plus satisfaisant qu'il n'est actuellement. Le propriétaire de cette Eau a en sa possession au-dessus de 200 certificats de guérison obtenus par l'usage des Eaux de Plantagenet, et dont il est prêt à les montrer à ceux qui le désirent. Voici les noms de plusieurs médecins de Montréal, qui ont donné leur certificat en faveur de cette Eau; que le public en juge par lui-même.

DRS. W. Nelson, J. G. Bibeau, J. E. Codrere, J. L. Leprohon, L. U. Masson, P. E. Picault, W. Fraser, G. W. Campbell, L. F. Tavenier, Dr. E. H. Tardif, H. Mont, Alex. McCulloch, R. L. Belland, J. Crawford, F. Badgley, A. Hall, S. C. Sewell, P. J. Leduc.

DIRECTEURS.—Prenez en une bouteille par semaine et une autre après-midi. En France, 2 fois par semaine, à Québec, un dépôt rue Sous le Fort Basse-Ville.

MARTYR RAY, Agent. Québec, 2 juillet 1849.

JOSEPH PETITGLERC. Notaire, 10 St. Joseph, N° 14, Haute-Ville. Québec, 26 mai 1848.

Conditions.

L'Ami de la Religion et de la Patrie se publie trois fois par semaine, les LUNDI, MARDI et VENDREDI de chaque semaine, et est envoyé que Notre-Croix et de son journal, (contre les frais de poste) payables d'avance ou les trois premiers mois du semestre. Pour ceux qui ne se conformeront pas à cette condition, le abonnement sera de 150, payable à la fin de chaque semestre.

ÉTANTANTAGEUX.—Les MM. du Collège des personnes qui nous procurent des abonnements souscripteurs, payant d'avance le semestre ou l'année, reçoivent le journal sans aucune augmentation.

Les personnes qui veulent continuer leur abonnement donner avis un mois avant la fin du semestre et de payer ce qu'ils doivent.

On ne reçoit pas de souscriptions pour moins de 6 mois.

Toutes les lettres, correspondances, etc., doivent être adressées. (lignes de poste) à STANISLAS DRAPEAU, Propriétaire, No. 14, Rue Ste. Famille.

PRIX DES ANNONCES.

Pour six lignes et au-dessous..... 2-00. Chaque insertion subséquente..... 1-00. Pour dix lignes et au-dessous..... 2-50. Chaque insertion subséquente..... 1-00. Pour chaque ligne ensuite..... 50.

Les annonces non accompagnées d'ordre payé seront publiées jusqu'à avis contraire.

Liste des Agents.

Les Messieurs suivants, nommés agents de notre Journal, sont autorisés par nous, à recevoir les argents, et à en donner quittance. Montréal..... M. E. R. Fabre, écriv. Trois-Rivières..... P. Nourie, écriv. Répenticang..... A. Dallaire, Inst. Sherbrooke..... D. V. St. Cyr. Stanstead..... Mr. l'abbé Champoux. Pointe Lévy..... Paul Thibodeau, Inst. Beauport..... Chs. LeTallier, écriv. St. Thomas (en bas)..... Mr. l'abbé Kyriane. Islet..... L. Balleynne, écriv. Arp. Ste. Anne la Paroisse..... Ls. Moreau, écriv. N. P. St. Charles (En bas)..... Dr. Ls. Labrecque, écriv. Islet-Verte..... H. Roy, écriv. Rimouski..... John Heath, écriv. N. P. St. Simon..... Chs. Fré. Caron, écriv. Beauport..... Mr. l'abbé Bernaud. Châteauguay..... L. C. LeFrançois, écriv. Lottinville..... J. Pilleau, écriv. N. P. St. Eustache (Dist. M.)..... Danne Robin. St. Jean Port-July..... J. Z. Duval, écriv. N. P. Malabie..... Mr. l'abbé Godbout. St. François (Riv. du Sud)..... Philippe Brabant. St. Michel..... P. Pouliot, écriv. N. P. St. Denis (en bas)..... F. Jorro, écriv. N. P. St. Roch des Aulniers..... L. Tremblay, écriv. N. P. Rivière du Loup (en bas)..... J. B. Pouliot, écriv. Ste. Foye..... Mr. B. Marquette. Trois-Pistoles..... P. Fournier, écriv. St. Germain..... H. Tanguy, March. Rivière Ouelle..... Thos. Bégin, Inst.

STANISLAS DRAPEAU, PROPRIÉTAIRE. BUREAU DU JOURNAL, NO. 14, RUE STE. FAMILLE, QUÉBEC.